



# Dispositif de formation préparant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) formation en discontinu 2023 - 2024

Institut de Formation Aide-Soignant(e): IFAS

TELEPHONE: 02 38 78 00 00 TELECOPIE: 02 38 78 00 01

- Du mercredi 4 janvier 2023 au vendredi 22 mars 2024 -

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES D'ORLEANS	
Présentation Générale	
1         LA FORMATION	6
2.1. L'enseignement théorique	7 7
LES ANNEXES	14

#### **INTRODUCTION**

Le dispositif de formation, est une déclinaison opérationnelle du projet pédagogique, propre à chaque formation. Il guide l'action pédagogique et communique notre conception générale de la formation, nos attentes et nos exigences. Le dispositif de formation permet de mettre en lumière la manière dont l'équipe pédagogique met en œuvre le projet de formation, en tenant compte de la législation en vigueur.

Au cours de l'année 2018, l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'IFPM a rédigé le projet pédagogique, pour les années 2018 à 2023. Ce travail collégial placé sous la responsabilité de la coordinatrice des formations sera soumis chaque année pour avis à l'instance compétente pour les orientations générales de l'Institut.

Le dispositif de formation servira de cadre de référence, de feuille de route aussi bien pour les apprenants que les professionnels de l'IFPM et les professionnels intervenants lors des cours mais également des stages.

Le projet pédagogique et les dispositifs de formation sont centrés sur l'apprenant, personne engagée dans un processus de réussite en formation mais également dans son futur exercice professionnel. La sécurité, la qualité des soins aux patients et résidents sont les objectifs prioritaires pour tous. Former des nouveaux professionnels a amené l'équipe pédagogique à s'interroger sur le profil des nouveaux professionnels qui intègrent le marché de l'emploi et à adapter les stratégies pédagogiques pour répondre à la demande des employeurs.

Les formations proposées à l'IFPM ont comme objectif principal de professionnaliser le parcours des apprenants. Accompagnés et guidés par les équipes pédagogiques, techniques et administratives les apprenants construisent progressivement les compétences nécessaires à l'exercice de leur futur métier. L'apprenant au cours de sa formation cheminera vers la professionnalisation en étant en capacité d'analyser les situations de soin, de prendre les décisions dans les limites de ses compétences et responsabilités tout en travaillant parfois seul mais le plus souvent en équipe pluri professionnelle.

Le projet pédagogique, et les dispositifs de formation s'inscrivent également dans les axes du projet d'établissement, principalement du projet de soins et de la politique de soins du Centre Hospitalier Régional d'ORLEANS. Cette politique vise à offrir aux usagers des soins de qualité centrés sur les besoins spécifiques des consultants, des patients et des résidents avec leur environnement et une prise en charge complémentaire et coordonnée des spécificités. Elle repose sur :

- 1) Une philosophie de soins basée sur des valeurs professionnelles :
  - Le respect :
    - Des droits et devoirs des patients,
    - Des droits et devoirs du personnel paramédical
    - De chacun au sein de l'institut ou pendant les stages
    - Des biens et matériels...
  - La tolérance,
  - Le professionnalisme et l'engagement institutionnel,
  - La rigueur,
- Le développement des compétences afin de s'adapter aux évolutions,
- L'interdisciplinarité,
- Les pratiques de soins partagées,

- La solidarité,
- La volonté de décloisonner les filières,
- L'équité,
- La garantie de l'accessibilité aux soins pour tous.
- 2) Une conception des soins basée sur une éthique, une approche globale de l'homme et de la santé en relation avec son environnement social.

Pour les professionnels de l'IFPM, le soin est une attention portée à une personne qui vit une situation singulière dans la perspective de lui venir en aide, de contribuer à son bien-être, à sa santé selon Walter HESBEEN, le soin s'inscrit dans « un souci de l'humain pour l'humanité ».

La politique de soin s'appuie sur la compétence des professionnels. C'est un processus continu qui se base sur un engagement professionnel, qui demande un ensemble de connaissances générales, de savoir-faire opérationnels, et de comportements professionnels structurés, mobilisés et utilisables en fonction des activités à réaliser dans des situations de travail actuelles et futures. La compétence est inséparable de l'action et elle ne peut être réellement appréhendée qu'au travers de l'activité par laquelle elle s'exprime et dont elle permet la réalisation. La compétence est toujours sujette à apprentissage. Elle est évaluable, progressive à travers des degrés de maîtrise et reconnue soit par un diplôme ou un parcours de formation qualifiante soit par la validation des acquis de l'expérience.

# CHAPITRE 1: L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES D'ORLEANS

#### PRESENTATION GENERALE

#### Le statut de l'Institut

L'Institut de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Régional d'ORLEANS est un institut public. Il bénéficie de l'expérience des professionnels de santé de multiples secteurs d'activités publics et privés et de l'engagement des étudiants.

Il dispense des services répondant aux besoins de formation de différentes populations dans le sens des valeurs et des missions du C.H.R. d'ORLEANS.

#### Les missions

L'INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES (IFPM) a pour mission de former des professionnels de santé capables de s'intégrer dans le système de santé :

- En réponse aux besoins et demandes de la population,
- En milieu hospitalier, extrahospitalier et en secteur libéral,
- En tenant compte de la politique nationale de santé et des politiques institutionnelles.

L'institut garantit à l'élève l'acquisition de capacités qui s'inscrivent dans les compétences nécessaires à l'exercice de la profession. Le projet de formation et son dispositif doivent permettre de répondre à cet objectif.

Selon l'Article 2 de l'arrêté du 10 juin 2021 portant sur les dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique, les missions des instituts et écoles mentionnés à l'article 1er sont les suivantes :

- 1° La formation initiale des professionnels pour laquelle l'institut ou l'école est autorisé(e) ;
- 2° La formation par la voie de l'alternance, y compris la formation par la voie de l'apprentissage ;
- 3° La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts ou écoles de formation ;
- 4° La formation continue des professionnels, incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- 5° La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

#### L'organisation générale de l'IFPM

Le directeur des soins coordonnateur général de l'institut assisté de trois cadres supérieurs de santé, coordinateurs pédagogiques, et d'une directrice pédagogique (formation en psychomotricité) définit les grandes orientations pédagogiques, budgétaires et managériales et en assure la responsabilité. Il coordonne les 8 formations diplômantes. Il anime, coordonne, fédère les équipes pédagogique, administrative et technique en les accompagnant de façon dynamique.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, composée de formateurs, est organisée en filière avec des coordinateurs de promotion et des référents de modules.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE, en tenant compte du budget et du patrimoine de l'Institut, assure en coordination avec les autres membres de l'équipe (formateurs, intervenants extérieurs et personnel de maintenance), sa mission administrative, de gestion et participe à l'efficience et au développement du projet de formation.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE assure en coordination avec les autres membres de l'équipe, la maintenance, l'entretien des locaux et du matériel, pour une participation au projet de formation en tenant compte du budget et de l'état du patrimoine.





#### **Dominique BARTHELEMY**

Directrice des soins

#### Référent handicap Valérie BOUCHAREB

Coordinatrice Pédagogique Cadre supérieur de santé Murielle CANOPULO

Adjointe des cadres Nadège BERNE Coordinateur Pédagogique Cadre supérieur de santé Anthony RICHARD

Coordinatrice Pédagogique Cadre supérieur de santé Valérie BOUCHAREB Directrice Pédagogique Cadre de santé Florence GIRAUX Activités transversales

#### Filière Infimière L1 septembre Référente

Stéphanie FERREIRA

Anne AUTHIER
Sophie CLAVIERE
Chloé CELIER (70%)
Christopher JOUAN (50%)
Véronique LE BRIGAND
Nathalie RETHORE
Florence SARTIER (20%)

# Edwige VERDU Filière Infirmière L1 Février Référente

Katia RICHARD
Justine COURAULT
Clémence PIERRAT-COSSON
Paulina OSSIRI
Chrystel DURA

#### Filière Infirmière L2

Référente Karine DOUDEMENT Co-référente Joséphine BULTEL

Grégoire David-BOYET (60%) Christine FRANCK SAbrina JONQUILLE (50%) Cassandre LOUCHET Annelyse NOEL Marlène RAMIREZ Florence SARTIER (70%)

#### Filière Infirmière L3

Référente Florence DELPY-GOURON Co-référente Nathalie MOULINS

Cindy PINHEIRO Céline CARRION Annelyse NOEL Florence SARTIER (10%)

#### Secrétariat pédagogique

Marine BOIRON Laure CHAZAL Céline KALAWSKI Manon TESSIES Julie DESPIGNES Léa GAUJARD Fany TREFOUX Jacques PARIGUET Elodie DELARUE Linda GUICHENEY

#### Activités support Accueil

Alexandrine SALLE

Comptabilité /
commandes

Mélanie ARNAULT Wendy WAZEKWA-TSHUNZA Séverine WATTEZ Absentéisme

Fabienne SUBE Bénédite LAPORTE

#### Filière ARM Référente Valérie FURET

Thomas BLONDET (20%)

#### Filière Ambulancier Référent

Didier BORNECH

#### Filière IBODE Référente Cécile PHILIPPE

Marie-Claire DEHOUX (50%)

#### Filière Puéricultrice Référente Marie-Christelle CHARLES

Anne-Sophie GILLE (40%)

#### Formation continue Référente Solène GOUABAULT

SvIvana D'AVOUT (20%)

#### Filière Aide-soignant 2023 Référente Marie VALLET

Marie VALLET

Co-référent ORLEANS

Jordan COURRILLAUDRIMBAULT

Référente Formation en DISCONTINU Mélissa PEYRONNY

Marina DENIEL Claire LUCAS Aurélie PILARD Sandrine RIVENAIRE Vanessa ROMANELLI Anne-Sophie TZARICK Stéphanie VIOT Agathe PASDELOUP

Manel EL BEKKAOUI (formation en discontinu)

#### Administratif psychomotricité Stéphanie JEANNETON (80%) Elodie DELARUE (20%)

Appariteur Fernando MENDES

Filière psychomotricité Véronique CHARBON Tiphanie GRAIN Julie LOBBE

#### Communication

Guillaume PEREIRA

#### Simulation

Guillaume PEREIRA

#### Gestion des stages

Véronique DE BORODAEWSKI Grégoire DAVID-BOYET Jacques PARIGUET Linda GUICHENEY

Informatique Leny LALLEE Jean-Philippe MARIDAT

> Appariteurs David ARCOLE Denis BOUCLET



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

14 ordinates quitre délitres es titres des compress Factions accesses

Activates de commenciones

Acti

#### Filière auxiliaire de puéricultrure Référente

Amélie COURATIN

Anne-Sophie GILLE (60%)

Référente Formation en DISCONTINU Mélissa PEYRONNY

## CHAPITRE 2 : LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

#### 1 LA FORMATION

#### 1.1. L'équipe pédagogique

Sous la direction du Directeur des Soins, coordonnateur général de l'Institut de formations paramédicales, assisté d'une coordinatrice pédagogique, le projet de formation est conduit par une équipe de formateurs dont une coordinatrice de la filière aide-soignante.

L'équipe pédagogique assure l'accueil et le suivi des élèves. Ceux-ci peuvent s'adresser à un formateur référent qui sera désigné en début de formation.

#### 1.2. Le projet de formation

Le projet est centré sur un apprentissage professionnel permettant l'acquisition des compétences nécessaires aux activités du métier.

#### 1.3. L'organisation de la formation

#### a) Le déroulement

La formation comporte 1540 heures soit 36,7 semaines de 3 jours d'enseignement théorique et 22 semaines d'enseignement clinique. Elle se déroule en institut et en stage, conformément au référentiel de formation.

La formation se déroule sur <u>58,7 semaines</u> du <u>mercredi 4 janvier 2023 au vendredi 22 mars 2024</u>

(selon la planification - en annexe 1)

Les élèves sont en emploi les lundis et mardis, hors périodes de stage. La formation théorique se déroule <u>les mercredis, jeudis et vendredis</u>.

La formation clinique est organisée sur la base de stages de 35 heures hebdomadaires.

Les élèves en formation initiale bénéficient de 5 semaines de congés.

#### b) Les jours fériés

Il convient de noter que les jours fériés sont des jours de congé.

#### 2. LA PEDAGOGIE MISE EN OEUVRE

Elle découle de l'organisation pédagogique de l'institut.

#### 2.1. L'enseignement théorique

Il est réalisé sous forme de cours magistraux en promotion complète ou demi-promotion, de travaux personnels guidés (TPG), de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes d'apprenants permettant l'apprentissage progressif des activités nécessaires à l'acquisition des compétences.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés, dans la limite de 70 % de la durée totale de la formation théorique, après avis de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut prévue à l'article 39 de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Au cours de l'année certaines stratégies exceptionnelles sont proposées afin de diversifier les apports et de favoriser le développement des compétences des élèves : Il est proposé en collaboration avec le CHRO et des sociétés de dispositifs médicaux prestataires, une journée complète autour du thème « plaies et cicatrisation » en lien avec les modules 1 et 4.

Afin de permettre l'appropriation des connaissances selon un rythme propre à chacun, l'institut met aussi à disposition des élèves, beaucoup de documents (plannings, supports de cours, exercices...) via l'espace numérique de travail auquel chaque apprenant a accès depuis son domicile et à tout moment entre janvier 2023 et mars 2024.

Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques, gestuels, procéduraux.

L'institut de formation s'est doté d'équipements permettant d'expérimenter plusieurs types de simulation : simulation procédurale (atelier bionettoyage ou aide à la toilette ou mesure des paramètres vitaux), macrosimulation (prise en soins d'un patient alité) ... Ainsi l'apprenant peut expérimenter certains soins ou situations de soins sans crainte ni pour lui ni pour le patient, selon le principe posé par la Haute Autorité de Santé : « jamais la première fois sur le patient ». La macro-simulation permet le développement des compétences par le biais d'une analyse immédiate de la pratique réalisée en simulation.

#### 2.2. Les évaluations

En formation initiale (formation complète), chaque module de formation théorique donne lieu à une évaluation, qui, si elle n'est pas validée, est suivie d'une épreuve rattrapage selon des modalités similaires.

Les modalités des évaluations proposées sont validées par l'Agence Régionale de Santé et déclinées de façon similaire dans tous les IFAS de la Région.

La liste des élèves participant aux évaluations est affichée en ligne, sur l'espace numérique de travail.

Pour certains cursus de formation avec des allègements de cours ou des dispenses de tout ou partie des modules, l'élève peut être dispensé ou pas des évaluations correspondantes. Selon son cursus l'élève bénéficiant d'une dispense reçoit en début d'année une planification spécifique de sa formation sur laquelle les dates d'évaluations apparaissent.

De plus les élèves concernés peuvent se référer aux tableaux récapitulatifs ci-dessous :

## PLANIFICATION DES DATES D'EVALUATIONS

Les dates d'évaluation peuvent être modifiées en fonction des contraintes de l'activité pédagogique et institutionnelle.

	BLOC 1 Modules 1, 1 bis et 2	BLOC 2 Modules 3, 4	BLOC 2 Module 5	BLOC 3 Module 6	BLOC 3 Module 7	BLOC 4 Module 8	BLOC 5 Module 9	BLOC 5 Module 10
Evaluation Session 1	07/06/2023	09/11/2023	29/06/2023	Remise écrit : 06/10/2023 Oral : 20/10/2023	16/11/2023	Remise écrit : 28/04/2023	10/01/2024	26/01/2024
Evaluation Session 2	07/07/2023	15/12/2023	05/07/2023	Remise <u>écrit</u> : 10/11/2023 <u>Oral</u> : 23/11/2023	23/11/2023	Remise <u>écrit</u> : 16/06/2023	24/01/2024	21/03/2024

## **MODALITES D'EVALUATION**

	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Module 7	Module 8	Module 9	Module 10
Type d'évaluation	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation en pratique simulée	Evaluation écrite	Evaluation en pratique simulée	Evaluation écrite	Evaluation écrite	Evaluation écrite
Modalités	Etude de situation sur table			ituation sur ole	Pratique simulée	Rédaction d'une situation relationnelle vécue en stage, PUIS analyse de la situation à l'oral	Pratique simulée en lien avec l'encadrement d'un tiers	Analyse de pratique vécue en stage	Etude de situation sur table	Etude de situation sur table
Temps d'évaluation	2 heures		2 he	ures	20 minutes	Rédaction en autonomie au domicile puis entretien de 20 minutes	20 minutes	Rédaction en autonomie au domicile	1,5 heure	1 heure

DIPLOMES	Formation	Nombre d'heures	Evaluations à réaliser	Nombre
DIFLOMES	théorique	par module		de stages
Sans diplôme ou baccalauré at	770 heures (110 jours ou 22 semaines)		Module 1 Module 2 Module 3 Module 5 Module 6 Module 7 Module 8 Module 9 Module 10	4 stages: - 3 stages de 5 semaines - 1 stage 7 semaines
DEAP (référentiel 2006)	329 heures (47 jours ou 9,4 semaines)	Module 1: 84 h Module 2: 14h Module 3: 28h Module 4: 70 h Modules 5-6-8-9: dispense Module 7: 21h (complet) Module 10: 35 h Accompagnement: 42h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 7 Module 10	2 stages: -1 stage de 4 semaines -1 stage de 3 semaines
DEAP (référentiel 2021)	224 heures ( 32 jours ou 6,4 semaines)	Module 1: 70h Module 2: 7h Module 3: 14h Module 4: 56h Module 5-6-7-8-9-10: dispense Accompagnement: 42h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4	2 stages: -1 stage de 4 semaines -1 stage de 3 semaines
BAC PRO ASSP	371 heures (53 jours ou 10,6 semaines)	Module 1-2 : dispense Module 3 : 77h (complet) Module 4 : 182h (complet) Module 5 : 35 h (complet) Module 6-7-8-9-10 : dispense Accompagnement : 42 h TPG : 35h	Module 3 Module 4 Module 5	2 stages: - 2 stages de 5 semaines
BAC PRO SAPAT	511 heures (73 jours ou 14,6 semaines)	Module 1-2 : dispense Module 3 : 77h (complet) Module 4 : 182h (complet) Module 5 : 35 h (complet) Module 6-7 : dispense Module 8 : 35h (complet) Module 9 : 35h (complet) Module 10 : 70 h (complet) Accompagnement : 42 h TPG : 35h	Module 3 Module 4 Module 5 Module 8 Module 9 Module 10	3 stages: -1 stages de 3 semaines -1 stage de 4 semaines -1 stage de 7 semaines
TPADVF	567 heures (81 jours ou 16,2 semaines )	Module 1: 98h Module 2: dispense Module 3: 77h (complet) Module 4: 182h (complet) Module 5-6: dispense Module 7: 21h (complet) Module 8: 35h (complet) Module 9: 28h Module 10: 49 h Accompagnement: 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 8 Module 9	3 stages: -1 stages de 5 semaines -1 stage de 5 semaines -1 stage de 7 semaines
TPASMS	602 heures (86 jours ou 17,2 semaines)	Module 1: 98h Module 2: 14h Module 3: 77h (complet) Module 4: 182h (complet) Module 5: 35h (complet) Module 6: 35h Module7: 21h (complet) Module8: dispense Module 9: 14h Module 10: 49 h Accompagnement: 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 9	3 stages: -1stage de 5 semaines -1stage de 5 semaines -1stage de 7 semaines

		RA-Ad-1 00b		
DEAES (2016)	553 heures (79 jours ou 15,8 semaines)	Module 1: 98h Module 2: 14h Module 3: 77h (complet) Module 4: 161h Module 5: 35h (complet) Module 6: dispense Module7: 21h (complet) Module8: 35h (complet) Module 9: dispense Module 10: 35h Accompagnement: 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 7 Module 8 Module 10	2 stages: -1 stages de 5 semaines -1 stage de 7 semaines
DEAES (2021)	455 heures (65 jours ou 13 semaines)	Module 1: 98h Module 2: 14h Module 3: 63h Module 4: 161h Module 5-6: dispense Module 7: 21h (complet) Module 8: 21h Module 9-10: dispense Accompagnement: 42h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 7 Module 8	2 stages: -1 stage de 5 semaines -1 stage de 7 semaines
DARM	553 heures (79 jours ou 15,8 sernaines)	Module 1: 147 h (complet) Module 2: dispense Module 3: 21h Module 4: 161h Module 5: 35 h (complet) Module 6: 21h Module 7: 21h (complet) Module 8: 35h (complet) Module 9: dispense Module 10: 35 h Accompagnement: 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5 Module 6 Module 7 Module 8 Module 10	3 stages: -1 stage de 5 semaines -1 stage de 5 semaines -1 stage de 7 semaines
DEA	574 heures (82 jours ou 16,4 semaines)	Module 1: 147 h (complet) Module 2: 21 h Module 3: 35h Module 4: 168h Module 5: dispense Module 6: 21h Module 7: 21h (complet) Module 8: 21h Module 9: 14h Module 10: 49 h Accompagnement: 42 h TPG: 35h	Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 6 Module 7 Module 8 Module 9	3 stages: -1 stage de 5 semaines -1 stage de 5 semaines -1 stage de 7 semaines

#### 2.3. L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique individualisé (API) vise à développer les compétences manquantes pour le suivi optimal de la formation tandis que le suivi pédagogique individuel et / ou en petits groupes vise à accompagner le développement des compétences professionnelles nécessaires à un exercice professionnel responsable.

Le formateur de suivi pédagogique accompagne progressivement l'élève aide-soignant (quel que soit son cursus de formation, complet ou partiel) dans l'acquisition des compétences :

- Il organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Il guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers (exploitation de stage, suivis pédagogiques individuel ou collectif)
- Il fixe les objectifs de progression
- Il communique avec le maitre de stage / tuteur afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel
- Il régule les difficultés éventuelles.

Afin de favoriser l'intégration des apprenants dispensés de certains modules de formation ou de certains enseignements, l'équipe pédagogique met à leur disposition sur l'espace numérique de travail, tous les documents remis à ceux qui suivent l'intégralité de la formation. Ainsi peuvent-ils réviser par eux-mêmes, et s'ils le souhaitent, les apports validés antérieurement.

Par ailleurs un accompagnement spécifique de 3 h 30 autour du raisonnement clinique est proposé aux élèves dispensés de cet apport du fait de leur formation en cursus partiel. En effet cela leur permet de remobiliser, dans un contexte différent, une méthodologie et un raisonnement déjà abordés lors de leur formation antérieure.

#### 2.4. L'alternance

L'alternance « Institut de formation – stage » est une organisation pédagogique qui permet l'acquisition progressive des compétences exigées pour l'obtention du diplôme d'Etat. Chaque stage est préparé et exploité.

#### En institut de formation :

- Le stage est préparé au moyen d'apports de connaissances, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de situations cliniques, de l'élaboration d'objectifs de stage (institutionnels et personnels)
- Le stage est exploité au moyen d'analyses de la pratique à partir des situations professionnelles rencontrées par l'élève.
- En stage, l'élève aide-soignant développe progressivement ses compétences professionnelles au travers de l'action. L'élève observe et expérimente les activités professionnelles liées au métier. Il est au contact direct des usagers, au

sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est accompagné par un tuteur, responsable de l'encadrement pédagogique lors de sa période en milieu professionnel.

L'élève suit son parcours de formation et le développement de ses compétences grâce au port folio, un document à sa disposition qui lui permet de :

- Analyser sa pratique
- Faire le lien entre formation théorique et pratique sur le terrain
- Suivre sa progression au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme

Au cours de sa formation, l'élève bénéficie aussi d'au moins une visite de stage par un formateur de l'institut.

# LES ANNEXES

# ANNEXE 1 LA PLANIFICATION

#### **PLANIFICATION FORMATION EN DISCONTINU ORLEANS 2023-2024**

		2023																																	
Année 2023 - 202	24			janv-23				fév	r-23			mar	s-23			avr	23				mai-23				juir	1-23				juil-23				aoû	-23
n° semaine		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
Date début de semai	ine	2/1	9/1	16/1	23/1	30/1	6/2	13/2	20/2	27/2	6/3	13/3	20/3	27/3	3/4	10/4	17/4	24/4	1/5	8/5	15/5	22/5	29/5	5/6	12/6	19/6	26/6	3/7	10/7	17/7	24/7	31/7	7/8	14/8	21/8
Elèves AS JANVIER												<b>S1</b>	<b>S2</b>	\$3	\$4	<b>\$</b> 5	٧												<b>\$</b> 6	\$7	\$8	\$9	\$10	V	٧
3,6 sem cours de 3 jour	s M																A C																	A C	A C
22 sem stage	м	Rentrée					2//////////	8444444	<i>M</i>	<i>x</i>							A							E Bloc1		***************************************	X//////////	TPG/		VISI	TE DE ST	TAGE		A	A
-	J	API															N C										EM 5	RM5						N C	N C
																	E	EM 8							TPG/		EM 5							E	E
	٧		API			API				API							•	API			SP/TPG				RM 8			R bloc 1						3	3
Année 2023 - 202	24		sep					oct-23				nov				déc					janv-24					г-24		_	mars-24						
n° semaine		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
Date début de semai	_	4/9	11/9	18/9	25/9	2/10	9/10	16/10	23/10	30/10	6/11	13/11	20/11 \$11	27/11 \$12	4/12 \$13	11/12 \$14	18/12 \$15	25/12	1/1	8/1	15/1	22/1	29/1 \$16	5/2 \$17	12/2 \$18	19/2 \$19	26/2 \$20	4/3 \$21	11/3 \$22	18/3					
Elèves AS JANVIER	-							<b>X</b>	V					312	313	314	313	V					310	311	310	313	320	321	JEE						
6 sem cours de 3 jour	s M								c									A C							stag	je empl	oyeur								
22 sem stage	М								A N					VISI	TE DE ST	AGE		Α		EM9															
	J								Ċ	988888888	E M3-4	E M7	oral RM6					N C			SP/									RM 10					
	V					ECRIT		ORAL	E S		ECRIT		RM7			R M3-		E			TPG	EM10													
	l °					M6	TPG	EM6			RM6					M4		S				EMITO					fin de f	ormation	J= 22/0	2/2024					
		_																																	
gendes :			vacan	ces scol	aires								API	accom	pagneme	ent péda	gogique	individ	ualisé			35H													
gendes :													API SP		pagneme édagogiq		gogique	individ	ualisé			35H 7H			NOMB	RE D'HE	URES D	E COURS	: 770 HI	EURES					
gendes :		<b>*</b>	jour fé	rié(cour	s)								SP	suivi p	édagogiq	ue		individ	ualisé									E COURS							
gendes :	E	<b>*</b>	jour fé journé		s)								SP	suivi p		ue		individ	ualisé			7H													
gendes :	_		jour fé journé tion	rié(cour	s)								SP	suivi p	édagogiq	ue		individ	ualisé			7H													
gendes :	_	évaluat	jour fé journé tion	rié(cour	s)								SP	suivi p	édagogiq	ue		individ	ualisé			7H													
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page	rié(cour e emplo	s) yeur	3 (Ascer	nsion): le	es 23-24,	/02/202	3, les 8-	9/03/202	23, les 11	SP TPG	suivi p travau	édagogiq	ue nels guio	és	e individ	ualisé			7H													
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page	rié(cour e emplo	s) yeur	3 (Ascer	nsion): le	es 23-24/	/02/202	3, les 8-	9/03/202	23, les 11	SP TPG	suivi p travau	édagogiq x personi	ue nels guio	és	individ	ualisé			7H													
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page	rié(cour e emplo	s) yeur	3 (Ascer	nsion): le	es 23-24 <sub>/</sub>	/02/202	3, les 8-	9/03/202	23, les 11	SP TPG	suivi p travau	édagogiq x personi	ue nels guio	eours/j)	soit	ualisé			7H												70 4	soit
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page	rié(cour e emplo es du 18	s) yeur /05/202						9/03/202 e sa vie q		SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guio	és	soit	ualisé		M6	7H 35H	n et con	nmunica	NOMB	RE D'HE	URES D		: 770 H	IEURES				70 H	soit 10 J
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page 7 heure	e emplo es du 18 Accon	s) yeur /05/202 npagnen	nent d'u	ne perso	onne dai	ns les ac	tivités d			SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guio	eours/j)	soit 21 J soit	ualisé			7H 35H			NOMB ation ave	RE D'HE	rsonnes	et leur ei	: 770 H	e				70 H	10 J soit
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page 7 heure	e emplo es du 18 Accon	s) yeur /05/202 npagnen	nent d'u	ne perso		ns les ac	tivités d			SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guio	és cours/j) 147 H	soit 21 J soit 3 J	ualisé		M6 M7	7H 35H			NOMB ation ave	RE D'HE	rsonnes	E STAGE	: 770 H	e	les pairs				soit 3J
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page 7 heure M1	es du 18 Accon	s) yeur /05/202 npagnen age et p	nent d'u	ne perso	onne dai	ns les ac	tivités d			SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guio	és cours/j) 147 H	soit 21 J soit 3 J soit	ualisé		M7	7H 35H Relation	oagnem	ent des	NOMB ation ave	c les pe	rsonnes	et leur ei	: 770 H	e on avec					10 J soit
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page 7 heure	es du 18 Accon	s) yeur /05/202 npagnen age et p	nent d'u	ne perso	onne dai	ns les ac	tivités d			SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guid	eours/j) 147 H 21 H	soit 21 J soit 3 J soit 11 J	ualisé			7H 35H Relation	oagnem	ent des	NOMB ation ave	c les pe	rsonnes	et leur ei	: 770 H	e on avec				21 H 35 H	soit 3 J soit 5 J
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion page 7 heure M1	es du 18  Accom  Repén  Evalua	s) yeur /05/202 npagnen age et p	nent d'u révention	on des si	onne dai	ns les ac	tivités d	e sa vie q		SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guid	eours/j) 147 H 21 H	soit 21 J soit 3 J soit 11 J	ualisé		M7	7H 35H Relatio	oagnem en des la	ent des	nomb ation ave personn t des mat	c les pe	rsonnes	et leur ei	: 770 H	e on avec				21 H	soit 3 J soit
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion bage 7 heure M1 M2 M3	es du 18  Accon  Repér  Evalua  Mise e	yeur /05/202 npagnen age et p	nent d'u révention l'état cli e des soi	ne perso on des si inique ins adap	onne dar ituations tés, éval	ns les ac	tivités d	e sa vie q		SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guid	20urs/j) 147 H 21 H 77 H	soit 21 J soit 3 J soit 11 J soit 26 J	ualisé		M7 M8 M9	Relation Accomp	oagnem en des la nent des	ent des ocaux et s informa	nomb ation ave personn t des mat	c les pe es en fo tériels e	rsonnes rmation t préven	et leur ei et comm	: 770 H	e on avec associés				21 H 35 H 35 H	soit 3J soit 5J soit 5J soit 5J
gendes :	R	évaluat rattrap	jour fé journé tion bage 7 heure M1 M2 M3	es du 18  Accon  Repér  Evalua  Mise e	yeur /05/202 npagnen age et p	nent d'u révention l'état cli e des soi	ne perso on des si inique ins adap	onne dai	ns les ac	tivités d	e sa vie q		SP TPG	suivi p travau 7/05/20	édagogiq x personi 23 (8 heu	ue nels guid	eours/j) 147 H 21 H	soit 21 J soit 3 J soit 11 J soit 26 J	ualisé		M7 M8 M9	Relation Accomp	oagnem en des la nent des	ent des ocaux et s informa	nomb ation ave personn t des mat	c les pe es en fo tériels e	rsonnes rmation t préven	et leur ei	: 770 H	e on avec associés				21 H 35 H	soit 3J soit 5J soit 5J

# **ANNEXE 2**

GRILLE D'EVALUATION DES COMPETENCES EN STAGE

ARRETE NOR: SSAH2110960A - ANNEXE V

# DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

#### **DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT**

Nom et prénom de l'apprenant :	

Institut de formation :

Date d'entrée en formation :

Période en milieu professionnel :

Lieu:

Dates:

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction :

Nom, prénom du tuteur et fonction:

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage :

Employeur:

# **EVALUATION: MODE D'EMPLOI**

#### Ce document est à renseigner pour chaque période en milieu professionnel.

L'évaluation permet d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

#### Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des critères d'évaluation.

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case :  $\square$  0 (= non acquis) /  $\square$  1 (= en cours d'acquisition) /  $\square$  2 (= acquis) /  $\square$  3 (= maîtrisé). La somme des points est reportée dans la colonne résultat.

Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.

Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluables multiplié par 3.

# APPRÉCIATION DE L'APPRENANT PAR LE TUTEUR

Etablie par (nom et prénom du tuteur) : .....

	Appréciation
Motivation, intérêt, esprit d'observation de l'apprenant	
Ponctualité, assiduité de l'apprenant	
Capacité de l'apprenant à s'intégrer dans une équipe	
Comportement général (présentation, politesse) de l'apprenant	
Quelle <b>appréciation</b> pouvez-vous donner sur la globalité de la période ?	
Que pouvez-vous donner comme <b>conseils</b> à l'apprenant pour la suite de sa formation et son parcours professionnel ?	

# **ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par le tuteur)**

Pour chaque élément de compétence, vous devez cocher une case (en vous appuyant sur les critères d'évaluation) :: 

□ 0 (= non acquis) / □ 1 (= en cours d'acquisition) / □ 2 (= acquis) / □ 3 (= maîtrisé)

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation Résultat
Bloc 1: Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale  Les activités réalisées au cours de la période ont-	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires  Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage  Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne  Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention  Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne  Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne  Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités  Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation  Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne	Pertinence de l'analyse de la situation de la personne □ 0 □ 1 □ 2 □ 3  Pertinence de l'adaptation de la l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la Commentaires:
elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?  OUI NON  Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.	<ul> <li>2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</li> <li>Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires</li> <li>Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter</li> <li>Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluriprofessionnelle</li> <li>Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant</li> </ul>	<ul> <li>Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités</li> <li>□ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Commentaires :</li> </ul>

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation
	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins  Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en	Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
	soins en fonction de son âge et de son évolution	0010203
	Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies	<ul> <li>Conformité des modalités de recueil des données</li> <li>□ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> </ul>
	Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés	Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de
	Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique	l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
	Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle	0010203
	Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter	
Bloc 2: Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Pertinence des informations recherchées au regard des
soins adaptés en collaboration	Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin	soins à réaliser
	Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences	□ 0 □ 1 □ 2 □ 3  Conformité des modalités de réalisation des soins aux
Les activités réalisées au cours	Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins	règles de bonnes pratiques
de la période ont-elles permis	Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur	
de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?	Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de	Pertinence de la personnalisation des soins à partir de
OUI OUI	l'évaluation de la situation	l'évaluation de la situation
□ NON	Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation	0010203
	Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention	Analyse de la qualité du soin réalisé
Si la réponse est négative, ne		0010203
pas évaluer le bloc de compétences.		
competences.	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<ul> <li>Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources</li> </ul>
	Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement	<b>0</b> 0 <b>1</b> 02 <b>3</b>
	Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées	Conformité des modalités d'installation et de mobilisation
	Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe	des personnes
	Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie	
	Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences	Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace
	Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation	<b>0 1 0 2 0 3</b>
		Pertinence de l'identification des risques, pour la
		personne et pour soi-même, et des mesures prises
		0010203

Bloc de compétences	Compétences		Critères d'évaluation	Résultat
Bloc 3: Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<ul> <li>6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</li> <li>Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale</li> <li>Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité</li> <li>Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle</li> <li>Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique</li> <li>Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin</li> <li>Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur</li> </ul>	→ →	Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle  10 1 2 3  Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage 10 1 2 3  Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage 10 1 2 3	Total:/  Commentaires:
Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?  OUI NON  Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.	<ul> <li>7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</li> <li>Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure</li> <li>Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation</li> <li>Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement</li> <li>Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage</li> <li>Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages</li> </ul>	<b>→</b>	Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel  0 1 2 3 Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel 0 1 2 3	Total:/ Commentaires:

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
Bloc 4: Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention  Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences?  OUI NON  Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.	8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés  I dentifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques  Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques  Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission  Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets  Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité  Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention  9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins  Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences  Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter  Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins	<ul> <li>Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3         Pertinence de l'analyse de l'application des règles :             □ de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie             □ de traçabilité             □ liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ Conformité du nettoyage, de la prédésinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li>             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3             □ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail             □ 0 □ 1 □ 2 □ 3 </ul>	Total:/ Commentaires:  Total:/ Commentaires:

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Résultat
Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques  Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences?  DUI NON  Si la réponse est négative, ne pas évaluer le bloc de compétences.	<ul> <li>10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</li> <li>Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée</li> <li>Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité</li> <li>Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle</li> </ul>	<ul> <li>Fiabilité du recueil des données         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Qualité des transmissions         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> </ul>	Total:/ Commentaires:
	<ul> <li>11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques</li> <li>Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</li> <li>Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</li> <li>Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</li> <li>Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel</li> <li>Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées</li> <li>Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</li> <li>Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation</li> <li>Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</li> </ul>	<ul> <li>Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Pertinence de l'organisation de son activité         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> <li>Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation         □ 0 □ 1 □ 2 □ 3</li> </ul>	Total:/ Commentaires:

Nom du tuteur :	Fonction du tuteur : tuteur :	Signature du
	Date et cachet	
Nom de l'apprenant :		Signature de l'apprenant :